

Avis public du scrutin

Municipalité : Ville de Senneterre

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Quartier : 6

Par cet avis public, Martine Mainville présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu pour le quartier n° 6
2. Voici les personnes candidates au poste de conseillère ou conseiller numéro de quartier 6 :
 - **Marie-Pier Pelletier**
 - **Stéphane Ménard**
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 106 et 107

Lieu : École Chanoine Delisle

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Autre jour de vote par anticipation : **Samedi 25 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 106 et 107

Lieu : École Chanoine Delisle

4. Le recensement des votes aura lieu le **2 novembre 2025 à 20 h 30** à l'adresse suivante : 361 4^e Rue Ouest, Senneterre (École Chanoine Delisle). Vous pouvez y assister.
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Martine Mainville

Présidente d'élection

Ville de Senneterre

551, 10^e Avenue, Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Téléphone : 819 737-2296, poste 205

greffe@ville.senneterre.qc.ca

Donné à Senneterre, le 15 octobre 2025



Martine Mainville

Présidente d'élection